

# Participation : le paradoxe d'un dialogue à l'Autre

Patrick d'Aquino, UR Green, Cirad (daquino@cirad.fr)

Camille Richebourg, Doctorante EHESS, UR Green Cirad (richebourg@cirad.fr)

## Résumé

Quelle que soit son acceptation, la participation vise un dialogue entre différents mondes (experts/profanes, entre disciplines scientifiques, entre acteurs locaux...), mais à partir d'un format de dialogue issu d'un seul de ces mondes, celui du concepteur de la démarche. Cette communication aborde les conséquences méthodologiques et théoriques d'une telle altérité, en montrant que la participation véhicule des opinions propres sur le *sens* à donner au dialogue et sur la démarche pour y parvenir. Ce constat n'est cependant pas considéré comme une preuve de l'inutilité de la participation. La communication souligne ainsi l'intérêt de réussir à mobiliser des cadres autres de connaissance, de laisser émerger d'autres formes de légitimation de la connaissance, et d'apprendre à traiter d'autres formes de dialogue que par un consensus qui appauvrit la diversité des points de vue et des connaissances. Autrement dit, apprendre à accepter différentes façons de percevoir, analyser, et s'entendre.

## Summary

Participatory approaches, whatever their meaning, aim a dialogue between different worlds (experts/non-experts, between scientific disciplines, between local stakeholders...), but based on a dialogue frame derived from one of these worlds: the designer's one. This communication addresses methodological and theoretical consequences of such an otherness. It is shown that participatory approaches carry their own view about what is the *right* aim for the dialogue and the *right* way to implement it. However, this situation does not drive the authors to conclude that participation is irrelevant. They highlight the needs to better mobilize a diversity of knowledge and dialogue frameworks. In other words, better learn to acknowledge different manners to perceive, analyze, and agree.

Quelle que soit son acceptation, la participation vise idéalement un dialogue entre différents mondes (entre experts et profanes, entre disciplines scientifiques, entre acteurs locaux...), mais à partir d'un format de dialogue issu d'un seul de ces mondes, celui, expert, du concepteur de la démarche. Cette communication abordera les conséquences méthodologiques et théoriques d'une telle altérité, en s'appuyant sur l'expérience de la participation dans des contextes non occidentaux où ce contraste est encore plus visible. Des exemples concrets extraits de vingt ans de pratique alimenteront l'analyse.

## **I. La participation, un format étranger de communication**

### *Un usage étranger de la connaissance*

Dans la plupart des situations, les « participants » ont un mode de mobilisation des connaissances pour l'action différent de celui du monde des experts. Or, les processus de mobilisation des connaissances sur lesquels sont bâties la plupart des démarches participatives reposent sur une vision « expert ».

Ainsi, dans le monde expert comme dans les démarches participatives, la première étape de mobilisation des connaissances est le « diagnostic », rassemblement organisé, « logique » (nous avons choisi de mettre entre guillemets tout concept survalorisant le point de vue d'un des mondes sur l'autre, de façon à la relativiser), systémique, des connaissances existantes sur la question donnée. Dans les mondes non-experts, c'est l'expérience de chaque acteur sur le sujet concerné qui est mise en commun sans volonté d'exhaustivité et de systématique, voire même de cohérence : chaque expérience est considérée comme un point de vue indépendant des autres, l'ensemble de ces points de vue apportant des informations permettant d'aider au positionnement final. En résumé, d'un côté une approche exhaustive et systémique *a priori*, de l'autre une approche incrémentale et relativiste (d'Aquino et al. 2002), qui n'est pas orientée vers la mise en cohérence, même à terme, des différentes sources de connaissances.

De plus, alors que dans le monde expert, comme dans la plupart des démarches participatives, cette étape de mobilisation des connaissances est la première étape indispensable de tout processus, dans les autres mondes elle est loin d'en être obligatoirement l'initiation : la démarche « essai-erreur » qui est souvent évoquée dans les publications ne signifie pas seulement « j'agis et j'apprends de mes échecs » mais « j'agis et j'apprends de mes échecs quelle connaissance me manquait pour réussir... et je la cherche ». Ainsi, toute démarche participative qui débute par un diagnostic propose un format étranger de mobilisation de la connaissance, et même de statut de la connaissance : elle n'est plus indispensable *a priori* pour agir, car remplacée par l'expérience (nous reviendrons plus loin sur ce concept d'expérience).

Enfin, dans les mondes non experts, une autre étape initiale débute souvent les processus de concertation pour l'action, à la place du diagnostic : un débat (ou analyse, si l'on se réfère plutôt au langage du monde expert) sur le sens (ou enjeux, si l'on se réfère plutôt au langage du monde expert) pertinent, à poursuivre... « Que veut-on ? Vers où veut-on aller ? » est souvent l'interrogation qui émerge lors des premiers échanges, plus ou moins formalisée (en particulier selon la possibilité de la formaliser qui est permise par la méthode participative employée). Cette étape de hiérarchisation des principes, valeurs et règles de référence mobilisés (Thévenot 2006, Richard-Ferroudji A. 2008) est souvent considérés par les acteurs profanes, lorsqu'on les laisse s'exprimer là-dessus, comme une étape initiale indispensable avant de s'engager plus avant dans la discussion, l'échange.

Quelle que soit leur qualité, les démarches participatives restent donc le produit d'un format « expert » de mobilisation de la connaissance étranger à beaucoup des participants. La grande majorité des démarches participatives repose sur l'hypothèse que la mobilisation des

connaissances est la première étape à mettre en œuvre afin d'établir une forme pertinente de dialogue. Bâtir un dialogue à partir d'une synthèse de connaissances est une logique d'expert qui, quelle que soit sa pertinence, n'en demeure pas moins une pratique nouvelle, étrangère aux participants profanes.

### *Des formes étrangères d'expression des connaissances*

La participation vise à ce que des participants s'expriment au sein d'un collectif, le plus souvent en vue d'un accord futur. La réussite de cet échange nécessite une forme commune d'expression des connaissances, qui soit reconnue, au sens de légitimée, par les différentes parties. Cependant quel cadre de validation peut incorporer à la fois des connaissances empiriques forgées au cours du temps et des connaissances positivistes qui se valident selon une procédure scientifiquement formatée ?

Les travaux méthodologiques sur la participation tentent de formaliser la connaissance profane sous forme de savoir expert, en mettant au point des procédures participatives permettant de la représenter sous une forme assimilable dans le monde expert : cartographies, graphiques, dessins...

Cette procédure cherche ainsi à intégrer la connaissance profane dans une procédure de validation acceptable selon des critères de jugement scientifiques. Certes ce « formatage » de l'expérience locale lui fait perdre une partie de sa nature, mais il permet de l'insérer dans l'arène du diagnostic d'expert.

Une autre voie méthodologique de rapprochement des connaissances de ces mondes différents qui est poursuivie par les travaux sur la participation est d'organiser un transfert efficace du savoir scientifique aux participants. Dans cette option, on considère que l'enjeu de la participation n'est pas de formaliser la connaissance profane, puisque par définition les participants la maîtrisent déjà, mais d'enrichir leur point de vue en leur transférant une connaissance nouvelle.

Cette option sous-entend une responsabilité différente donnée aux participants : si l'on reconnaît la valeur de la connaissance profane au point de la laisser entre les mains de ceux qui la maîtrisent (sans chercher à la dénaturer via une forme experte d'expression), c'est que l'on considère les participants profanes, et non les experts, comme les responsables de la fusion des différents types de connaissance. Ainsi les participants ayant déjà la capacité de mobiliser les connaissances profanes, on leur transfère la capacité de mobiliser aussi les connaissances scientifiques, et donc de conduire ensuite eux-mêmes la suite du processus, de façon plus pertinente que ceux qui ne maîtrisent que le savoir expert puisqu'ils maîtrisent pour leur part les deux types de connaissances.

Autrement dit, d'une part traduction de la connaissance profane en savoir scientifique et d'autre part incorporation du savoir scientifique dans le cadre cognitif profane. Ces deux options ne sont pas contradictoires, d'autant plus qu'elles sont simplificatrices d'une réalité beaucoup plus subtile. Mais elles permettent de matérialiser l'ampleur du questionnement concernant l'expression des connaissances dans une approche participative, et de ses enjeux déontologiques.

### *La participation, porteuse de son propre sens...étranger*

Quelle « amélioration » de la situation la démarche participative cherche-t-elle à atteindre ? Quelle que soit la vision retenue de cette « amélioration », est-on assuré qu'elle est initialement partagée par tous les participants ? Dans le cas contraire, force est de reconnaître que cette vision du « meilleur » est au moins en partie initialement étrangère. La participation véhicule ainsi des opinions propres sur le *sens* à donner à l'« amélioration » d'un dialogue :

selon les situations, plus de participation publique, valorisation du point de vue citoyen, démocratie plus délibérative, développement plus durable, etc.

De la même façon que l'on peut considérer la volonté d'apporter la connaissance, ou les pratiques (cf. démarche méthodologique) des experts comme une initiative étrangère, qui selon son point de vue peut être qualifiée de sensibilisatrice, formatrice, militante, intrusive et autres, on peut considérer la volonté de modifier le mode de concertation, de décision ou d'action du collectif rassemblé comme sensibilisateur, formateur, militant, intrusif et autres (d'Aquino et Seck 2002).

Ici aussi, il est évident que ces deux alternatives sont réductrices, mais qu'elles permettent de matérialiser un nouvel aspect de ce caractère étranger de la participation auprès d'une partie, au minimum, des participants.

À cette première source d'altérité de sens s'en ajoute une seconde, souvent encore plus implicite : le point de vue du concepteur de la démarche sur les priorités, quel que soit le sens idéal retenu, dans son contexte donné d'intervention : si par exemple l'enjeu de la démarche participative est de mieux valoriser le point de vue citoyen, dans un contexte donné vaudrait-il mieux travailler avec ceux qui sous-estiment ce point de vue pour les faire évoluer, en les impliquant dans une démarche participative avec des citoyens, ou vaudrait-il mieux ne réunir que des citoyens pour créer une dynamique collective entre eux ? Vaudrait-il mieux poser comme sujet de la discussion un thème particulier ou plus généralement le processus de décision publique ? Etc. Quelle que soit la réponse choisie, elle repose sur une perception parmi des autres des *enjeux de sens* dans le contexte donné, position obligatoirement en partie subjective...et qui n'est pas partagée par tous les sujets. Quelle que soit l'identité, sûrement justifiable, du(des) sujet(s) qui définissent les réponses à ces questions, elles seront étrangères aux autres sujets. Et dans la plupart des situations, ce ne sont pas les futurs participants à la démarche participative qui choisissent les réponses à ces questions...

La participation peut donc être considérée comme un format étranger aux participants quels qu'ils soient, à la fois parce qu'elle reste construite sous une forme logique issue du monde expert et parce qu'elle incarne des sens et des priorités particuliers qui ne sont pas nécessairement partagés par tous les participants. Ce constat ne doit cependant pas être considéré comme une preuve de l'inutilité de la participation, car toutes les voies de renforcement du dialogue entre diverses formes de penser le monde nous paraissent rester l'un des enjeux fondamentaux du monde à venir. Cependant, il ne doit pas non plus être considéré comme un élément inéluctable de toute démarche participative, qui ne serait pas à atténuer. D'abord parce que pour ceux des concepteurs de démarches participatives qui se considèrent comme scientifiques ou experts, la déontologie de leurs pratiques exige de prendre rigoureusement en compte, plutôt que de la nier, leur subjectivité, et l'explicitier au mieux pour la canaliser ; mais beaucoup plus fondamentalement, que l'on soit scientifique ou non, parce que la gageure d'un échange entre visions du monde est de reconnaître et d'explicitier la subjectivité de chacun, pas simplement celle des autres.

## **II. Le « participateur » en territoires incertains.**

### *Mobiliser des cadres autres de connaissance*

Le cas des sociétés sahéliennes est un exemple, parmi beaucoup d'autres, de l'intérêt d'une connaissance profane pour améliorer aujourd'hui notre rapport au monde, et en particulier à son incertitude grandissante. Ces sociétés ont progressivement forgé une *façon de penser* leur organisation et leurs pratiques, pour s'adapter à la forte incertitude climatique au Sahel (Boudet 1981, Bernus 1990, Behnke et Scoones 1992, Blanc-Pamard et Boutrais 1994, Gallais 1977, Hugon et al. 1995). On ne peut réduire cette aptitude, ou même posture, vis-à-

vis de l'incertitude, à des savoirs pratiques, par exemple sur la connaissance ou l'utilisation des ressources naturelles. Il s'agit en fait d'une façon globale d'appréhender l'environnement et l'incertitude, fruit d'un vécu d'expériences dans lequel les acteurs puisent pour répondre à de nouveaux enjeux. Plus qu'un ensemble de savoirs concrets empiriques, il s'agit d'un *cadre d'expérience* qui permet de façonner encore aujourd'hui des réponses collectives à l'incertitude qui sont *inédites* au regard du monde expert (d'Aquino et Bah 2013 et 2014, Leroy 2011, Mehta et al. 1999).

Comment des façons aussi différentes d'appréhender et de mobiliser la connaissance que ce type de cadre d'expérience profane et d'un autre côté la procédure scientifique peuvent-elles s'installer un cadre de compréhension mutuelle et constructif ? C'est un obstacle fondamental à la mise à plat d'un véritable dialogue, un dialogue entre conceptions différentes du monde tout en étant orienté vers des évolutions concrètes à la portée de tous. Comment progresser, dans un échange, sur les façons de respecter ces altérités tout en les présentant sous une forme suffisamment compréhensible par les autres ?

### ***Vers des formes autres de légitimation de la connaissance ?***

Reconnaître l'intérêt d'une mise en commun de connaissances implique de considérer toute connaissance comme de « valeur » comparable. Mais quelle procédure de validation de la connaissance serait acceptable par les différentes parties ? Une première condition est de considérer toute connaissance comme un point de vue, parmi d'autres tout aussi « reconnaissables ». C'est une gageure énorme dans le contexte positiviste actuel, au Nord comme au Sud. Cette voie exigerait que tout acteur du processus (y compris le concepteur de la démarche, les scientifiques et décideurs associés, etc.) accepte que son savoir sur le monde ne soit considéré que comme un point de vue, parmi d'autres qui seront eux-aussi considérés comme tout aussi légitimes à condition *d'être sous une forme de validation acceptable collectivement*.

C'est un nouvel obstacle extrêmement délicat. Si l'on suit cette perspective, mettre en œuvre les conditions d'un dialogue entre connaissances de nature diverse exigerait de reconnaître des formes de validation de la connaissance différentes de *la seule* reconnue jusqu'à présent dans le monde scientifique et de l'expertise.

On peut certes suivre une autre perspective et considérer les connaissances profanes comme des apports transformables en savoirs experts, dans le cadre de la procédure habituelle de production de savoir. Dans ce cas-là, ce ne sont pas les cadres d'expérience profane qui seront mobilisés mais la partie des savoirs profanes utilisables dans le cadre existant. L'enjeu de la participation dans ce cas est d'enrichir la connaissance experte d'une situation locale par les « savoirs locaux » et en complément d'impliquer les participants dans ce diagnostic expert. Cependant, même avec ce type d'objectifs fixés à la participation, un positionnement plus explicite vis-à-vis de ces altérités (d'objectifs, de connaissances et de leur légitimation) reste déontologiquement nécessaire.

### ***S'entendre ? La dictature appauvrissante du consensus***

Enfin, l'échange participatif vise le plus souvent l'obtention d'un consensus (qu'il s'agisse du diagnostic d'une situation, d'une décision collective, etc.). Cependant, cela favorise *in fine* l'appauvrissement des résultats de l'échange.

Tout d'abord la longue expérience accumulée dans l'observation des processus participatifs souligne un phénomène d'*isomorphisme* progressif des (pro)positions au cours du processus (Hall 1993, Meyer 1997, Jobert et Muller 1987, Haas 1992, Faure *et al.* 1995), une

standardisation des valeurs (Blyth 2002) qui aboutit in fine à une standardisation des valeurs, perdant la richesse et la diversité des positions initiales. Les nouveaux mécanismes de participation expérimentés (forums citoyens, développement des capacités politiques de la société civile, ...) sont eux aussi soumis à ces difficultés, car les processus de représentation (leaders, porte-paroles...) qu'ils produisent connaissent aussi ces phénomènes de standardisation.

Nonobstant cette standardisation progressive des expressions des participants au profit des positions les plus majoritaires ou dominantes, le processus d'obtention d'un consensus contient aussi un deuxième obstacle au respect d'une diversité de points de vue : nous n'avons pas (encore ?) la solution méthodologique pour préserver au cours de ce processus des points de vue et connaissances diverses ; même si la méthode employée permet initialement l'expression et l'enregistrement du point de vue de chaque participant (ce qui est déjà extrêmement rare, la plupart des méthodes ne retenant que les points de consensus), in fine cette diversité est réduite, au mieux à deux ou trois options (ou scénarios, etc.) qui sont censés représenter la diversité initiale des points de vue, pourtant bien diversifiées que cela.

Évidemment, on peut argumenter que le processus participatif a permis aux différents acteurs de se rapprocher jusqu'à se retrouver unanimement derrière la (ou, lorsque plusieurs options existent, l'une des) position(s) finale(s). Cependant, cette perte considérable de diversité (de  $n$  à 1 ou au mieux 3 !) ne peut pas être évacuée et reste l'un des questionnements que l'on doit prendre en compte si l'on souhaite respecter les enjeux de la participation.

D'autant plus qu'elle amène à un questionnement méthodologique et déontologique qu'il est intéressant d'explorer dans cette recherche d'un dialogue équilibré et constructif entre mondes différents : existe-t-il d'autres façons de s'entendre qu'en s'accordant *in fine* sur une même vision ? Peut-on s'entendre et progresser ensemble tout en ayant des points de vue, des vérités différentes *jusqu'au bout* ?

### III. Que faire ?

#### *Délimiter rigoureusement les obstacles que l'on ne sait franchir*

Face à tant de complexité et d'incertitude, la pire des postures est d'imaginer posséder une approche miracle qui est capable d'évacuer toutes ces contraintes inhérentes à la participation. Une position plus raisonnable est de s'efforcer au maximum de rigueur : ce n'est pas parce que nous ne savons pas traiter de problèmes qu'il faut les éluder. Le premier niveau de traitement rigoureux d'une contrainte est de la reconnaître, de la délimiter et l'explicitier au mieux possible. Ces constats peuvent sembler triviaux, pourtant notre expérience a montré que beaucoup de « participants » refusent de valider l'existence de ces obstacles ou bien considèrent qu'il n'est pas de leur mission de les prendre en compte, de les reconnaître et les explicitier.

L'obstacle à reconnaître est à la fois épistémologique et méthodologique : d'une part peut-on, et doit-on, mêler des connaissances et points de vue issus des mondes profanes et experts sans perdre l'essence et la nature profonde de l'une de ces constructions cognitives ? D'autre part quelle façon concrète d'accompagner la construction d'une action collective tout en préservant *jusqu'au bout* une diversité de points de vue sur les directions à prendre ?

En synthétisant les différentes interrogations présentées au chapitre précédent, on peut retenir ces trois éléments centraux sur lesquels une meilleure prise en compte et une plus grande explicitation est nécessaire :

- À l'initialisation d'un processus participatif, explicitier (et débattre !) beaucoup plus rigoureusement des processus de validation des référentiels à retenir, de leur légitimité et

de leur équité (Hall, 1993, Jobert, 1994, Muller 1990, Fouilleux 2003). Cette explicitation doit être double d'une part réflexive, au sein de l'équipe participative, et d'autre part collective, avec les participants impliqués. Quelle vision du « mieux » (toute démarche cherche un « progrès »), du sens, porte la démarche ? Si l'intervention existe c'est par définition que son objet, parfois trop implicite, est d'appliquer et de diffuser une vision du sens, dans une situation où elle est donc par définition considérée encore trop peu prégnante, encore un peu trop ...étrangère. Il est essentiel de progresser dans l'explicitation que l'on donne à ce positionnement, quel qu'il soit, et à sa procédure de légitimation et validation.

- Au niveau méthodologique, distinguer méticuleusement les choix méthodologiques en fonction des différents obstacles méthodologiques identifiés. La rigueur ne signifie pas trouver une solution à chaque obstacle mais d'explicitier pour chacun d'entre eux comment ils sont traités (y compris lorsqu'on choisit de les accepter tels quels) :
  - Quel type de connaissances profanes et expertes choisit-on de représenter et pourquoi ? À quelle étape l'insère-t-on dans le processus et pourquoi à cette étape-là ? Sur quelle vision du processus progressif de compréhension de la problématique, comme de l'évolution du dialogue, cela s'appuie-t-il ? Etc. (d'Aquino et Papazian 2014).
  - Considère-t-on pertinent d'insérer dans le dialogue des points de vue sur le monde différents de celui du monde expert (les points de vue profanes sur les dynamiques environnementales, ou sur les enjeux sociaux à poursuivre prioritairement, etc.) et pourquoi ? Si oui, à quelle étape l'insère-t-on dans le processus et pourquoi à cette étape-là ?
  - Jusqu'où trouve-t-on pertinent d'aller dans la préservation d'une diversité de points de vue (depuis initier un consensus dès le diagnostic initial jusqu'à préserver les différences jusqu'à la fin du processus), et surtout pourquoi ? Comment s'y prend-t-on pour assurer ce mode de préservation de la diversité qui a été retenue ?
  - Enfin, quelles formes de représentation et de validation des différentes connaissances ont été retenues, et dans quelle mesure permettent-elles aux différents mondes de connaissances de s'exprimer suffisamment ?

***Une épineuse interrogation : existe-t-il un langage conceptuel partageable entre mondes ?***

Des façons différentes de percevoir et d'analyser le monde : tel est l'obstacle primordial à un véritable dialogue « participatif ». Chaque société conceptualisant le monde selon ses propres termes, organiser une mise en commun sous-entend qu'il existerait des éléments communs à l'expression des différentes façons d'appréhender le monde : des objets conceptuels partageables dans lesquels chacun pourrait puiser, pour communiquer sur sa façon d'appréhender le monde sans être contraint d'utiliser les concepts formatés par l'autre.

L'immense défi méthodologique serait ensuite de proposer une matérialisation de ces éléments conceptuels partageables, sous une forme concrète et manipulable supportant un dialogue entre différents points de vue sur le monde. La voie est cependant très délicate, entre pluralités conservées et hybridations nécessaires et appelle à un investissement transdisciplinaire de longue haleine, initié en ce qui concerne le dialogue avec les sociétés sahéniennes.

Ni traduction de la connaissance profane, ni transfert du savoir scientifique, il s'agit de *laisser* les participants mettre en œuvre leur propre *aptitude* et *posture* face aux questionnements

complexes qui leur sont soumis, et de plus dans un cadre d'expression compréhensible et acceptable par le monde scientifique.

Une procédure commune de validation peut consister alors à mettre en œuvre une *expérience commune* de partage puis validation de points de vue, dont la légitimité repose sur la *validation de la procédure d'expérience* par les différentes parties. savoir sur le monde ne soit considéré que comme un point de vue, parmi d'autres qui seront considérés comme tout aussi valides à condition d'être sous une forme réfutable. La légitimité de cette expérience commune de validation est alors *procédurale* et *relative* : valable dans le contexte donné et par ceux qui l'ont expérimentée.

C'est en particulier l'enjeu de travaux menés depuis trois ans à l'échelle d'une politique publique foncière au Sénégal (d'Aquino et Bah 2013), qui amène à questionner sur la façon de prendre en compte dans un même cadre une pluralité de modèles de développement, d'ordres juridiques, etc. (d'Aquino et Bah 2014, d'Aquino 2014, Defalt 2014, Papazian 2014).

### ***Déliçates postures et interactions pour le chercheur***

Ces multiples incursions en territoires incertains conduisent le chercheur à des questionnements épistémologiques assez identitaires : le chercheur y serait-il plus légitime non plus en tant qu'acteur de l'expression de connaissances sur le monde mais comme *media*, en tant que concepteur d'un langage ontologique portant le dialogue entre participants (y compris ses collègues experts) ? Peut-il, et doit-il, contrôler au mieux l'expression de son propre point de vue sur le monde, de façon à qu'il ne déséquilibre pas l'échange qu'il tente d'installer *entre* participants ? Quelles postures légitimes, entre chercheur-citoyen, chercheur-militant et consultant-expert ?

Cela nécessite de travailler profondément sur les cadres théoriques, méthodologiques, mais aussi déontologiques et en particulier d'explicitier et justifier le plus précisément possible (y compris en acceptant la subjectivité de ses justifications) chacune des visées, des sens, et des choix retenus. Des supports méthodologiques spécifiques, comme ceux qui seront présentés dans cette communication, peuvent aider à cette explicitation du sens.



## Références

- d'Aquino P., 2014. Du terroir au pouvoir. Entretien. [http://www.dailymotion.com/video/x2d8c13\\_entretien-patrick-d-aquino\\_tech](http://www.dailymotion.com/video/x2d8c13_entretien-patrick-d-aquino_tech)
- d'Aquino P., Papazian H., 2014. An Inclusionary Strategy Reaching Empowering Outcomes Ten Years after a Two-Year Participatory Land Uses management. *Environmental Management and Sustainable Development*, 3, 2.
- d'Aquino P., Bah A., 2014. Multi-level participatory design of land use policies in African drylands: a method to embed adaptability skills of drylands societies in a policy framework. *Journal of Environmental Management* 132, 207-219.
- d'Aquino P., Bah A., 2013. A Participatory Modeling Process to Capture Indigenous Ways of Adaptability to Uncertainty -Outputs from an experiment in West African Drylands. *Ecology and Society* (4). 16. <http://dx.doi.org/10.5751/ES-05876-180416>
- d'Aquino, P., S. M. Seck, S. Camara, 2002. L'acteur avant l'expert : vers des systèmes d'information territoriaux *endogènes*. Résultats d'une expérience de cinq ans au Sénégal. *Natures, Sciences, Sociétés*, **10**, 4 : 20-30.
- d'Aquino, P., S. M. Seck, 2002. Et si les approches participatives étaient inadaptées à la gestion décentralisée de territoire ? *Géocarrefour*, **76**, 3: 233-240.
- Behnke R.H., Scoones I., 1992. Repenser l'écologie des parcours : implications pour la gestion des terres de parcours en Afrique. *Progr. Rés. Zon. Arid., IIED*, **23**, Ov. Dev. Inst., London, 46 p.
- Bernus E., 1990. Le nomadisme pastoral en question. pp. 41-52 *in Etudes rurales*, **120**, Paris.
- Blanc-Pamard C., Boutrais J., 1994. A la croisée des parcours. Pasteurs, éleveurs, cultivateurs. ORSTOM, Paris, 336 p.
- Blyth M., 2002. *Great Transformations: Economic Ideas and Institutional Change in the Twentieth Century*. New York: Cambridge University Press, 433 p.
- Boudet G., 1981. Agropastoralisme et notion de territoire dans les sociétés pastorales. pp. 48-50 *in Production pastorale et société*, **8**, Ec. Haut. Et. Sc. Soc., Paris.
- Defalt Q., 2014. Du terroir au pouvoir. Documentaire, 26mn, Teknaï. [http://www.dailymotion.com/video/x28rttd\\_du-terroir-au-pouvoir\\_creation](http://www.dailymotion.com/video/x28rttd_du-terroir-au-pouvoir_creation)
- Faure, A., Pollet, G. et Warin, P., 1995. *La Construction du sens dans les politiques publiques. Débats autour de la notion de référentiel*, Paris : L'Harmattan
- Gallais J., 1977 (Ed. sc.). *Stratégies pastorales et agricoles des sahéliens durant la sécheresse de 1969-74*. CEGET-CNRS, Talence, 217 p.
- Haas P.M., 1992. Introduction: epistemic communities and international policy coordination. *International organization*. Vol. 46, No. 1, Knowledge, power, and international policy coordination: p 1 – 35.
- Hall P., 1993. Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination. *International Organization* 46, no.1, p1-35.
- Hugon P., Pourcet G., Quiers-Valette S., 1995. *L'Afrique des incertitudes*. Presses Universitaires de France, 271 p.

- Jobert B. et Muller P., 1987. L'Etat en action. Politiques publiques et corporatismes. Presses Universitaires de France, Paris. 242 p.
- Leroy E., 2011. La terre de l'autre. Une anthropologie des régimes d'appropriation foncière. L.G.D.J., Maison des sciences de l'homme, 448 pages.
- Le Floch E., Grouzis M., Cornet A., Bille J.C. (eds.sc), 1992. L'aridité, une contrainte au développement. ORSTOM, Paris, 597 p.
- Mehta L., Leach M., Newell P., Scoones I., Sivaramakrishnan K., Way S.A., 1999. Exploring understandings of institutions and uncertainty: new directions in natural resource management. IDS Discussion Paper 372, Institute of Development Studies, Brighton.
- Meyer J.W., 1997. World society and the nation state. The American Journal of Sociology. Vol. 103, N° 1, p 144 – 181.
- Papazian H., 2014. La diversité des points de vue d'acteurs comme essence d'un pluralisme de régulation pour l'accès au foncier dans l'espace rural sénégalais, Colloque SFER 'Le Foncier Agricole : usages, tensions, et régulations', 11-12 juin 2014, ENS Lyon, 22 p.
- Richard-Ferroudji A., 2008. L'appropriation des dispositifs de gestion locale et participative de l'eau. Composer avec une pluralité de valeurs, d'objectifs et d'attachements. Thèse en Sociologie, EHESS, Paris, 492 p.
- Thévenot L., 2006. L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement, Editions la Découverte, Paris, 310 p.